

• Alliance contre le tabac en Ile-de-France • Association des Acteurs Lorrains en Tabacologie (AALT) • Association d'Aide aux Victimes du Tabagisme (AAVT) • Association Interdisciplinaire de Recherche sur le Tabagisme en Basse-Normandie (AIRBN) • Association Nationale des Sages-femmes Tabacologues • Association Périnatalité Prévention Recherche Information (APPRI) • Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC) • CaméraSanté • Capitole Stop/Tabac • Comité d'Education Sanitaire et Sociale de la Pharmacie Française (CESPHARM) • Comité National contre les Maladies Respiratoires (CNMR) • Comité National Contre le Tabagisme (CNCT) • Coordination Bretonne de Tabacologie (CBT) • Coordination de Lutte Anti-Tabac Azur Méditerranée (CLATAM)



• Espace de Concertation et de Liaison Addictions Tabagisme (ECLAT) • Fédération Française de Cardiologie (FFC) • Fédération Française des Oncologues Médicaux (FFOM) • France Réseau des Acteurs en Tabacologie Ligérien (FRACTAL) • Institut Rhône-Alpes-Auvergne de Tabacologie (IRAA) • Les Droits des Non-Fumeurs (DNF) • Ligue nationale contre le cancer (LNCC) • Ligue Vie & Santé • Mieux Vivre sans Tabac • Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) • Observatoire Sanitaire et Social des Activités Festives (OSSAF) • Office Français de prévention du Tabagisme (OFT) • Paris Sans Tabac (PST) • Réseau Hôpital Sans Tabac (RHST-A) • Société Française de Santé Publique (SFSP) • Société Française de Tabacologie • Tabac & Liberté

## ***Livre Blanc du contrôle du tabac : l'Alliance contre le tabac interpelle les candidats à l'élection présidentielle 2012***

**Paris, le 22 mars 2012** – L'Alliance contre le tabac présente ce matin, à la Représentation du Parlement européen en France (288, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris), les recommandations de son Livre Blanc. Sur la base de plus de soixante contributions et auditions, l'association propose une charte d'engagement destinée aux dix prétendants à la fonction de chef de l'Etat. L'objectif est de mettre à l'agenda des candidats ce thème prioritaire de santé publique.

Cette charte repose sur **10 engagements forts** :

1. Une mission parlementaire permanente de l'application de la CCLAT et plus particulièrement de l'article 5.3
2. Une mobilisation efficace des corps de contrôle
3. Une utilisation de la fiscalité comme outil de santé publique
4. Un financement pérenne du contrôle du tabac
5. Un financement pérenne des traitements de la dépendance au tabac
6. L'instauration de mesures nouvelles efficaces et peu coûteuses : paquet neutre standardisé, vente sous le comptoir ; et la mobilisation de la société pour casser l'image du tabac
7. Des campagnes de prévention ciblées vers les plus jeunes, les femmes enceintes, les plus précaires
8. Le développement de capacités de recherche
9. Le renforcement des partenariats au niveau européen et mondial
10. Une structure interministérielle exclusivement dédiée au contrôle du tabac

Lors de la Conférence de presse, le Professeur Yves Martinet Chef du Service de pneumologie du CHU de Nancy et Président de l'Alliance Contre le Tabac rappelle que : « *Les candidats ne doivent pas oublier que les dépenses publiques sont d'abord des dépenses sociales et que l'avenir de l'économie de notre pays dépend de la santé de ses habitants. Mieux : la lutte contre le tabac est bénéfique pour les finances publiques, eu égard au coût social du tabagisme (de l'ordre de 3 % du PIB) quatre fois supérieur aux recettes fiscales issues de la vente du tabac.* »

D'ici le 11 avril, l'Alliance contre le tabac fera le bilan des rencontres avec les équipes de campagne de chacun des 10 candidats, et présentera publiquement leurs prises de position ou leurs silences....

### Contacts :

Professeur Yves MARTINET (Président) : 06 83 51 31 69

Mme Clémence CAGNAT-LARDEAU (Directrice) : 06 50 54 69 06

*L'Alliance contre le tabac, fédération d'associations regroupant aujourd'hui une trentaine de membres et de personnalités intervenant dans la lutte contre le tabagisme, contribue, aux niveaux national et international, à l'application des recommandations de la Convention-Cadre de l'OMS de lutte Anti-Tabac, signée et ratifiée par la France en 2004. Elle soutient des actions d'information et prévention, promeut une application rigoureuse de la réglementation, et exhorte les pouvoirs publics à un engagement à la hauteur du nombre de décès que le tabagisme provoque...*

Alliance contre le tabac

14 RUE CORVISART - 75013 PARIS - T. +33 (0) 1 43 37 91 51 – [www.alliancecontretabac.org](http://www.alliancecontretabac.org)